DÉPARTEMENT DU LOT **2015-38**

MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2015

Convocation le 20 octobre 2015

L'an deux mil quinze, le trente octobre, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES.
Était (ent) excusé (e)(es): Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.
Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

SUPPRESSION DE POSTE D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE 2EME CLASSE

Monsieur Le Maire propose l'assemblée la suppression d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet soit 16h par semaine à compter du 30 novembre 2015 sous réserve de l'avis technique paritaire.

Vu la délibération 2015-37 portant sur la création de poste d'un emploi permanent de 1ère classe ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DÉCIDE :
- d'adopter la proposition du Maire de supprimer un poste d'adjoint technique 2ème classe sous réserve de l'avis technique paritaire.
- de modifier ainsi le tableau des emplois,

POUR : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité des présents

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 30/10/2015
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 02/11/2015
Le Maire, Albert Castadot